



Saint-Julien vous parle

PLUIES TORRENTIELLES

En juillet et en août nous avons eu des épisodes de pluies abondantes ayant causé des dommages à nos infrastructures routières.

Nous avons dû en conséquence modifier notre calendrier de travaux et faire des dépenses qui n'étaient pas prévues. Heureusement, le gouvernement du Québec a un fonds pour nous soutenir dans ces dépenses excédentaires.

Les citoyens aussi peuvent se prévaloir de ces fonds. Si vous avez eu des bris importants, nous vous conseillons de consulter le site web suivant : [Aide financière pour propriétaires et locataires sinistrés | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#). Les liens se trouveront sur le site web de la municipalité, dans la section « Alerte ».

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

N'oubliez pas que c'est le mois prochain, le **11 octobre**, qu'aura lieu la collecte des gros rebuts.



DANS CE NUMÉRO

Nouvelles	1
Info-conseil	2
Dépôt du rôle	3
Déneigement	4
Gros rebuts	5
Cuisines collectives	6
Ciné Horreur	7
Criée des âmes	8
Lancement poésie	9
Marché de Noël	10
Ours dans les parages	11
Coordonnées	12

Vivre au sommet des Appalaches



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 11 septembre 2023. Il y fut principalement question des sujets suivants :

Renouvellement de la TECQ

Ce programme issu de la taxe sur l'essence nous aide chaque année à entretenir nos chemins.

Il doit être renouvelé l'an prochain et le conseil demande à ce que les fonds soient réinjectés sans délai, et idéalement, bonifiés.

Don pour le 50e des fermières

Le conseil octroie un don de 250\$ aux Fermières pour l'organisation de leur 50e.

Projet pour aînés

Une demande d'aide financière sera déposée au Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés afin de valoriser et accroître leur participation dans la communauté.

Prochain conseil le mardi 10 octobre

DOSSIER ÉOLIENNES :

Comme vous le savez sûrement, il n'y aura pas de dépôt de projet d'éoliennes dans le cadre du présent appel de proposition d'Hydro Québec. Cela enlève une part de l'urgence concernant la modification du règlement sur les éoliennes.

Le projet de règlement visant à augmenter les distances entre les habitations et les éoliennes est toujours à l'étude, suite aux commentaires et suggestions reçus lors de la consultation publique de juillet. Le conseil prend son temps pour bien faire les choses et avoir les outils nécessaires à une prise de décision éclairée pour les changements réglementaires.

Enfin, indépendamment de la réglementation sur les éoliennes, pour qu'un projet soit déposé lors d'un appel de proposition, un projet a actuellement besoin d'une résolution d'appui de la municipalité. Et une telle résolution d'appui ne sera accordée qu'à condition que l'acceptabilité sociale du projet soit démontrée.



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN
RÔLE TRIENNAL 2024-2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Cloutier, directeur général, greffier-trésorier de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Julien pour les années 2024, 2025 et 2026, est déposé au bureau du directeur général greffier-trésorier, sis au 787 chemin de Saint-Julien, en date du 13 septembre 2023.

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC des Appalaches;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC des Appalaches, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- être déposée à la MRC des Appalaches, sise au 233 boul. Frontenac Ouest, Thetford, G6G 6K2 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À Saint-Julien, CE 15^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN 2023.



Martin Cloutier, directeur général, greffier-trésorier



DÉNEIGEMENT DES AIRES MUNICIPALES

Comme chaque année, la municipalité est à la recherche d'une personne pour procéder au déneigement des aires municipales.

Vous avez déjà rendu ce service à la municipalité et désirez renouveler l'expérience ?

Vous n'avez pas encore eu cette chance et vous souhaiteriez nous montrer comment vous faites bien ça ?

C'est simple ! Contactez Martin à la municipalité pour obtenir le devis et pouvoir soumissionner.

Avant de l'appeler, sachez que vous pourrez postuler sur l'un des deux (ou bien sur les deux) types de déneigement dont la municipalité a des besoin.

LES STATIONNEMENTS

Les aires de stationnement et les entrées pour les véhicules. Que ce soit au bureau municipal, au réservoir voisin des jardins communautaires, au Carrefour Wolfestown, aux salles municipales et à l'église : toutes ces aires doivent être ouvertes tôt le matin.



LES PORTES ET CASES POSTALES



Les portes et les escaliers et rampes des bâtiments municipaux.

Soit le bureau municipal, ses 2 entrées et la galerie à l'arrière, le Carrefour Wolfestown et ses deux entrées, ainsi que la galerie arrière, les entrées du réservoir voisin des jardins communautaires, les 4 entrées des salles communautaires, ainsi que les rampes et escaliers.

Il faudra aussi sabler et saler les marches et les entrées afin qu'elles soient sécuritaires.

Sans oublier de déneiger, sabler et saler l'espace devant les casiers postaux.

QUE PEUT-ON METTRE AUX GROS REBUTS ?

Les gros rebuts sont des déchets volumineux dont la collecte se fait difficilement, voire aucunement, ni en bacs roulants, ni en conteneurs commerciaux. C'est pourquoi Services sanitaires Denis Fortier en font la collecte directe.

Liste des gros rebuts acceptés lors de la collecte porte-à-porte:

Ameublement :

- Vieux meubles
- Divans
- Tables et chaises
- Matelas, etc.



Matériaux naturels :

- Branches d'arbres et d'arbustes attachées et coupées en longueur maximum de 1,2 mètres (4 pieds)
- Morceaux de tourbes et pierre dans un récipient non récupérable d'un poids maximum de 25 kg (55 lbs)

Matériaux ferreux :

- Appareils ménagers
- Tables et chaises de métal
- Bouts de fer
- Fournaies
- Réservoirs à eau, etc.



[https://
www.sanitairesdenisfortier.com/
gros-rebuts](https://www.sanitairesdenisfortier.com/gros-rebuts)

Directives à respecter :

Les objets encombrants doivent être déposés en bordure de la route à l'écart des autres ordures, la veille de la cueillette.

Un objet encombrant ne doit pas peser plus de 100 kg (225 lbs) et l'ensemble ne doit pas occuper un volume supérieur à 1 mètre cube.

Les objets ne doivent pas être déposés dans une remorque.

La quantité totale de rebuts au bord du chemin doit demeurer « raisonnable » aux yeux de l'entreprise qui fait la collecte. La municipalité n'est pas responsable dans le cas où des matières resteraient en bord du chemin.

10\$

soupe / potage
mets principaux
dessert

1er + 3ème jeudi

13h00 @ 16h30

Cuisine collective



Infos @ 418-423-4159

*Une popotte créative qui sent bon l'inspiration !
Et faite par vous !*



**Je m'amuserai
Je découvrirai
J'apprendrai**

Cercle de Fermières St-Julien

@CercleFermieresStJulien • Organisme à but non lucratif

Dès le 5 octobre !!!
Bienvenue à tous !

CINÉ-HORREUR

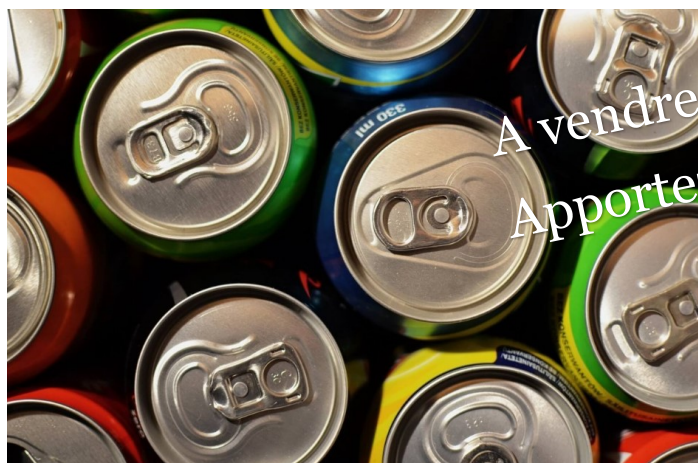
GRATUIT POUR TOUS

VE NE Z EN GR AN d No Mb RE

FRiSSONS GaRaNTiS

VENDREDI 13 OCTOBRE À 19:00

DANS LA SALLE DU CONSEIL DE SAINT-JULIEN



A vendre sur place
Apportez vos sous
\$\$\$



BALADE DES CLOCHERS LES 14 ET 15 OCTOBRE



La balade des clochers passe par Saint-Julien cette année. Cet évènement touristique attire des gens d'un peu partout. Ils découvriront donc notre beau village !

Des visites de l'église et de la grotte seront possibles tout au long de la fin de semaine. Vous pourrez en apprendre sur leur histoire et leurs particularités.

Un diaporama photo de Michel Tremblay vous aidera à exercer votre œil d'artiste dans ce bijou du patrimoine religieux. Michel pourra aussi vous dire quelques mots de sa démarche artistique et de l'architecte Louis-Napoléon Audet, qu'il affectionne tant.

Des visites de la grotte seront aussi possible. Vous pourrez y allumer un lampion pour la cause qui vous tient le plus à cœur !

CRIÉE DES ÂMES

Lors de ce week-end, vous aurez la chance de renouer avec la traditionnelle criée des âmes. Cette mise à l'encan festive est une activité incontournable et une occasion de financement pour la paroisse.

Vous êtes attendus pour cette activités très spéciale le samedi soir, 19h.



SOUPER SPAGHETTI

Pas envie de faire à souper samedi ? Joignez l'utile à l'agréable... Venez manger un bon plat de spaghetti et, par cet achat, contribuer financièrement à la vitalité de la communauté de la paroisse.

Rendez-vous samedi de 16h30 à 18h30.

TIRAGE DE TABLEAUX À CARACTÈRE RELIGIEUX

Vous êtes intéressé par l'art religieux. Achetez un billet et courez la chance de gagner l'un des 2 tableaux réalisés par un artiste contemporain pour le bénéfice de la paroisse.



LANCEMENT POÉSIE LE 21 OCTOBRE

Je vous invite à venir partager ma joie, celle d'avoir créé un recueil de poésie.

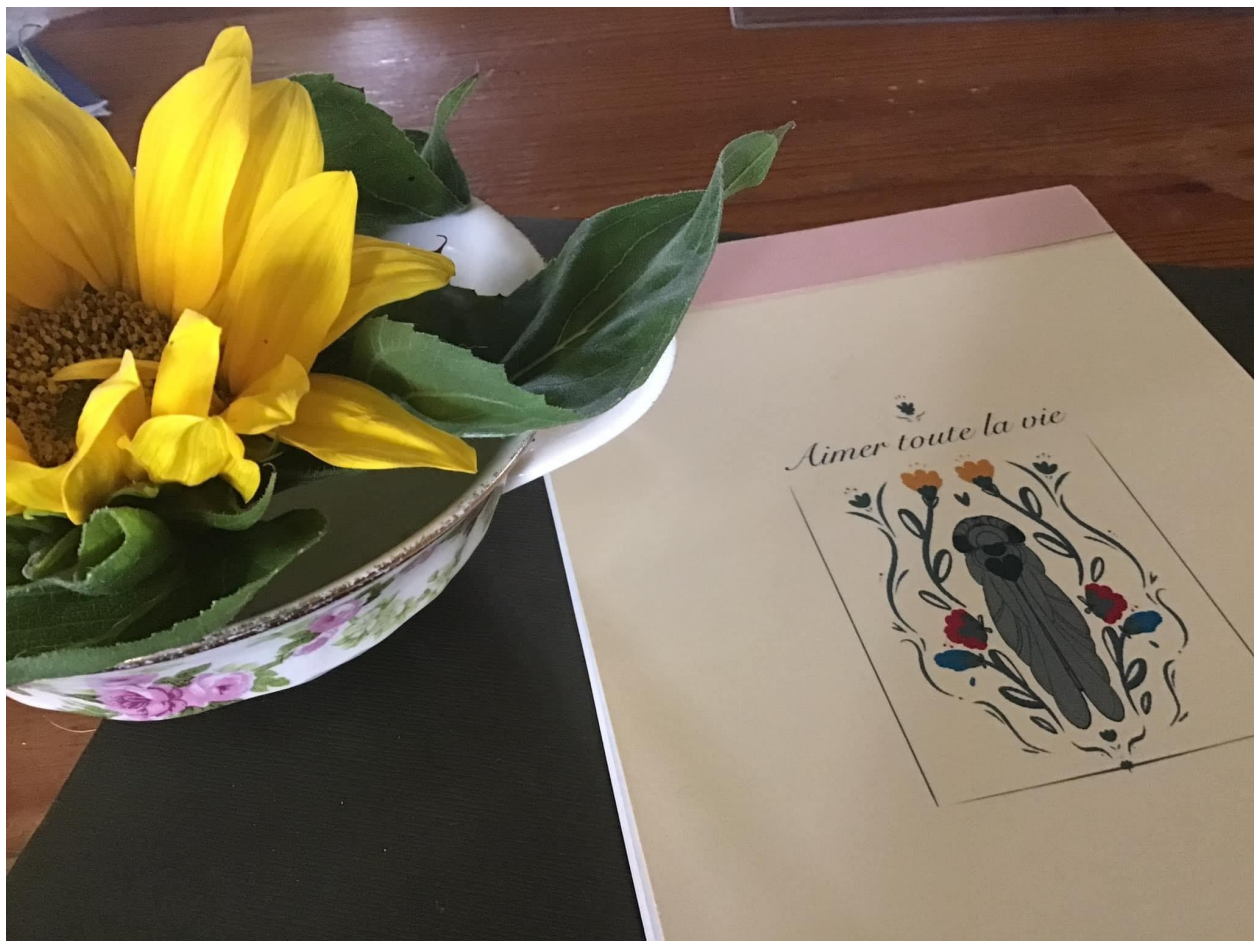
Un moment pour se rencontrer pour la plaisir, pour échanger, pour que je vous présente mes écrits et parce que je vais être heureuse de tous vous y rencontrer, mes amis!

Ma petite fille Romie a suggéré qu'il y ait du gâteau. Alors, nous aurons une formule vin et dessert (ou café, ou thé, ou tisane, ou lait!). Oui, oui, un petit quelque chose vous sera donc offert. Et bien sûr, des exemplaires du recueil et une séance de dédicaces!

A la salle communautaire de St-Julien, à 13h, le samedi 21 octobre 2023.

Veuillez svp me faire part de votre envie d'y participer! Merci!

Marie Drolet



Marché de Noël 2e édition

25-26 novembre 2023

Centre Communautaire de Saint-Julien



Tupperware®

PIC•COLLAGE

OURS DANS LES PARAGES

On m'a aperçu au village de Saint-Julien et dans les rangs environnants.

J'AI L'ODORAT TRÈS DÉVELOPPÉ ET JE SUIS TRÈS GLOUTON

J'ai une grande préoccupation : trouver de la nourriture pour me constituer une réserve de graisse en prévision de l'hiver. Lorsque la nourriture se fait rare ou lorsqu'on me facilite l'accès aux sources de nourriture d'origine humaine, je m'approche des terrains de camping, des champs de maïs, des vergers, des mangeoires d'oiseaux et même des poubelles et des dépotoirs.



J'AI BESOIN QU'ON ME RESPECTE

Je crains la présence des humains : lorsque je les détecte par des bruits et des odeurs, je m'enfonce habituellement dans la forêt. Je n'aime pas me faire surprendre, et encore moins me faire approcher. J'ai besoin d'espace, de sécurité pour mes petits et, surtout, de nourriture. En de rares occasions, sans raison apparente, l'un des nôtres peut devenir agressif et même dangereux envers les humains.

AIDEZ MOI À RESTER À MA PLACE

Il est important, en premier lieu, de mettre en œuvre ces mesures préventives :

- Ne nourrissez jamais les ours.
- Entreposez la nourriture et les ordures hors de leur portée.
- Diminuez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures.

SI JE DEVIENS ENVAHISSANT

Vous pouvez contactez SOS Braconnage – Urgence faune sauvage au 1 800 463-2191.

Source : <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/securite-sante-maladies/vivre-securite-avec-ours-noir/>

FRAMBOISIERS À VENDRE



Yolande Poirier

3 j · 🌐

...

Bonjour à tous les amateurs de framboises, à partir de la semaine prochaine je vais avoir des plants de framboises à vendre, aucune limite, en serre ou pépinière le prix joue entre 14 et 18 \$ selon la grosseur, moi je les vends 5,00\$ du plant. Super aubaine! Aucune limite jusqu'à épuisement des stocks. N.B, ce ne sont pas des plants sauvages, faites vite déjà 300 de vendus.

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien-Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

PROGRAMME D'INCITATIFS

Saviez-vous qu'à Saint-Julien nous avons un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat ?

Premièrement, une politique qui a pour but de mettre en place une aide aux exploitants d'entreprises du secteur privé afin de favoriser le développement économique de la Municipalité, notamment par le maintien et la création de nouveaux emplois sur son territoire, l'augmentation de sa richesse foncière, ainsi que la densification du périmètre urbain. Elle vise également à stimuler l'activité économique du secteur des commerces et des services, ainsi qu'à préserver les entreprises existantes.

Deuxièmement, un terrain au cœur du village (situé en face de l'Église) qui pourrait servir de lieu pour une construction résidentielle et/ou commerciale afin d'apporter de nouveaux services au gens de Saint-Julien.



Octobre 2023						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
2	3	4		6	7	8
9	Conseil			13	14	15
16	17	18		20	21	22
23	24	25		27	28	29
30	31					

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-4295, poste 3)

HORAIRE DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé

